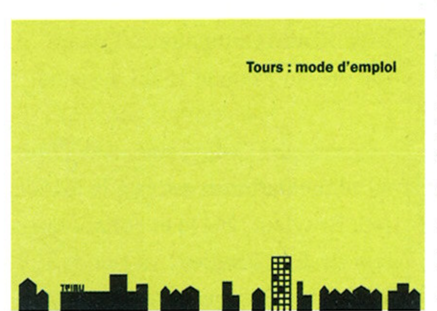


TOUR – MODE D'EMPLOI

Depuis quelques années, on constate un retour des projets de tour, notamment dans l'agglomération lausannoise : Tour de Chavannes, Tour Taoua, Tour de Bussigny dont le PPA a échoué en votation populaire, etc. Il est fort probable que ces débats, généralement passionnés et passionnels, touchent dans un futur plus ou moins proche d'autres régions du canton. Il est donc important de se doter de bases claires pour mener un débat objectif, pour évaluer de tels projets et au final pour pouvoir se décider.
Le bureau d'architectes, TRIBU architecture, où travaille notamment notre camarade lausannois Laurent Guidetti propose un document faisant un large tour des questions à aborder avant de juger de la pertinence d'un projet de tour. En adoptant une posture indépendante et objective, l'étude sert ainsi d'aide à la décision et propose un mode d'emploi, utile pour accompagner sereinement les débats urbanistiques à venir.



Ce mode d'emploi peut vous intéresser et être très utile lors d'un projet présenté en conseil communal. Le dossier complet disponible sur le site : http://www.tribuarchitecture.ch/



FORMATION CONTINUE DES ÉLU-E-S COMMUNAUX-ALES

Pour les conseillers-ères communaux-ales

Le PSV vous propose un cours sur l'aménagement du territoire, particulièrement utile aux conseillers communaux membres des commissions communales d'urbanisme. Il sera donné par, Rebecca **Parisod** et Pierre-Yves **Delcourt**, urbanistes et membres de notre commission Aménagement du Territoire, Transports et Institutions. Le cours présentera le cadre fédéral et cantonal de l'AT, les outils à dispositions sur le plan local et des exemples concrets de bonnes pratiques.

Ce cours a lieu **samedi 6 mars à 19h30 à Moudon.**

Inscription préalable obligatoire auprès du secrétariat PSV : stephanie.bassi@ps-vd.ch ou 021 312 97 57. Une seconde édition sera donnée à Lausanne, un doodle sera organisé entre les personnes intéressées, vos inscriptions sont d'ores et déjà bienvenues à la même adresse.

Pour les municipaux-ales

Le PSV ouvre un cycle de formation pour les municipaux-ales dont un 1er module sur les relations institutionnelles afin de mieux connaître le cadre juridique pour défendre nos valeurs. Le cours, donné par Alex **Dépraz**, avocat, président de la commission des affaires juridiques PSV, abordera tant le fonctionnement interne de la municipalité, les relations entre communes que les relations cantons-communes.

Il se tiendra : **samedi 9 mars à 9h30 au secrétariat PSV à Lausanne.**

En outre, le PSV convie tou-te-s ses municipaux-ales à une séance de coordination sur les questions canton-communes en collaboration avec les Verts et le POP, et ce samedi 16 mars 2013 au matin à la buvette de la salle de spectacle de Renens. Des informations plus détaillées seront adressées par courrier électronique.



INTÉGRATION ET COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

Votre commune a son rôle à jouer

Agir ici

Début 2007, notre canton s'est doté d'une nouvelle loi sur l'intégration des étrangers et de prévention du racisme. Cette loi et le service cantonal qui en dépend, le Bureau cantonal d'intégration, sont venu en soutien des structures communales pré-existantes dans les plus grandes villes du canton et a suscité l'apparition de nouvelles commissions d'intégration Suisses-Etrangers. Leur but : offrir des prestations très concrètes aux immigré-e-s (cours de langue, informations sur les naturalisations ou les permis de séjour) et favoriser les échanges entre personnes d'horizons différents (fêtes multiculturelles, cafés-contacts). Une bonne vingtaine de communes ont mis en place de telles structures et se sont aussi appuyées sur d'autres associations pour délivrer des prestations (Caritas, Franc-parler, etc…). Si votre commune ne fait pas encore partie de celles qui ont fait le pas vers une politique d'intégration plus progressiste, nous vous invitons à proposer à votre conseil communal de se lancer dans l'aventure. Le secrétariat tient à votre disposition un modèle de motion-type. Plus d'infos : info@ps-vd.ch ou commission migration et intégration sur le site web PSV.

Agir ailleurs

En comparaison d'autres pays, la Suisse reste pingre dans son budget de coopération au développement dans les pays du Sud. La majorité politique de la Confédération nous empêche actuellement de porter à 0.7% du produit national brut la part du budget à accorder à cette mission, revendication historique des ONG actives dans le domaine. Votre commune, comme le canton, peut soutenir la Fédération vaudoise de coopération (www.fedevaco.ch) dans ses activités et sélectionner les projets qui lui conviennent. Plus d'infos : info@ps-vd.ch ou commission de solidarité internationale du PSV.